

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

TOME XVIII — N° 3
SEPTEMBRE 1939

SOMMAIRE

Chronique :

L'abbé Joseph Bastin	137
Le personnage d'Ignaure dans la poésie des troubadours, par Rita Lejeune	140

CHRONIQUE

L'ABBÉ JOSEPH BASTIN

Le 6 août est décédé, à Malmedy, M. l'abbé Joseph Bastin, membre de l'Académie.

MM. le Vicomte Henri Davignon et Jean Haust ont représenté l'Académie aux funérailles, célébrées à Malmedy le 12 août.

M. Jean Haust a prononcé, au nom de la Compagnie, le discours suivant :

Discours de M. Jean Haust

Au nom de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, au nom également de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie, je viens dire un suprême adieu à notre éminent confrère, à notre cher ami, M. l'abbé Joseph Bastin.

Lorsque, à l'Académie, sa candidature fut proposée l'an dernier, elle rallia d'emblée l'unanimité des suffrages. L'abbé Bastin représentait, en effet, avec éclat et depuis de longues années, les études de philologie romane dans la Wallonie malmédienne, l'amour et la défense de la culture française, la résistance opiniâtre à la germanisation de ce coin de terre, sentinelle avancée aux Marches de l'Est. Il fut très sensible à cet hommage, qui couronnait une carrière féconde et s'ajoutait aux flatteuses distinctions que les gouvernements belge et français lui avaient déjà décernées. Hélas ! il n'aura pas été longtemps des nôtres ! Le 10 juin dernier, il y a deux mois, l'Académie le reçut en séance solennelle. Son discours de remerciement vibre encore à nos oreilles : page remarquable de dignité modeste et d'émotion pénétrante, où il fait l'éloge de son prédécesseur, le savant professeur Alphonse Bayot, qui fut, lui aussi, l'un de nos amis les plus chers, et lui aussi, disparu prématurément.

Le Bulletin de l'Académie contenant ce discours de réception vient seulement d'être distribué. Il m'est parvenu en même temps que l'annonce du décès...

A la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie, l'abbé Bastin a joué un rôle moins éphémère. En 1926, dès la création de cet organisme officiel, le Ministre des Sciences et des Arts le désigna pour y représenter le pays de Stavelot-Malmedy. A nos séances, il prit souvent la parole pour nous faire une savante communication sur le résultat des recherches qu'il poursuivait inlassablement dans tous les villages wallons de sa région : il en connaissait les moindres coins, il en interrogeait le plus humble des habitants. Le Bulletin de la Commission lui doit plusieurs excellents articles sur les noms de lieux des territoires d'Eupen-Malmedy et de la Fagne wallonne, — études préparatoires à la grande œuvre qu'il méditait depuis toujours et que nous le pressions de mettre au point, à savoir l'étude complète de la toponymie malmédienne. Il avait, sur ce sujet, accumulé une documentation de premier ordre, fruit de fouilles patientes aux dépôts d'archives de Malmedy, de Liège et de Dusseldorf, — fruit surtout d'enquêtes orales menées avec l'intelligence et la ténacité qui le distinguaient. Il importe à sa mémoire que ces précieux matériaux ne soient point perdus et qu'il se trouve un disciple dévoué pour les mettre en pleine valeur.

Aux hommages officiels de l'Académie et de la Commission de Toponymie, permettez-moi de joindre un hommage personnel, celui d'un vieux lutteur qui a la douleur de voir tomber à ses côtés, l'un après l'autre, les meilleurs de ses frères d'armes !

Il y a près de quarante ans que je rencontrai l'abbé Bastin pour la première fois. L'amour commun du dialecte natal nous avait rapprochés. Il était alors le très modeste recteur d'Ondenval. Dès le premier contact, on sentait le dynamisme qui rayonnait de ce petit homme nerveux, d'apparence frêle, dont les yeux pétillaient d'intelligence, dont la parole énergique et même un peu précipitée exprimait nettement la pensée. Il aimait avec fougue sa petite patrie. Il en étudia passionnément la langue, l'histoire et les traditions, le sol, la flore et la faune, en un mot toutes les faces de la vie. Je ne puis énumérer ici ses nombreuses et très diverses publications. J'en rappellerai seulement deux. L'une a marqué son début magistral dans les études de dialectologie : le *Vocabulaire* et la *Morphologie du parler de Faymonville* ont illustré le nom de sa commune natale, que l'on trouve aujourd'hui maintes fois

citée dans les revues savantes de France, d'Allemagne et de Suisse. L'autre marque le terme d'une carrière, hélas ! trop courte ; c'est un beau volume, paru cette année même, sur *Les Plantes dans le parler, l'histoire et les usages de la Wallonie malmédienne* : modèle d'exposition claire et méthodique, qui intéresse au plus haut point le botaniste, le folkloriste et le philologue. Ce livre restera comme le témoignage parfait de ce que peut réaliser une érudition puisée aux sources de la vie, guidée à la fois par le sens critique d'un véritable savant et par la ferveur d'un patriote éclairé.

Entre ces deux sommets lumineux, que de champs se sont ouverts à l'activité fébrile de notre ami ! Que d'articles il a prodigués dans les revues, les journaux et les almanachs populaires ! Que d'études approfondies sur l'histoire et l'archéologie du terroir malmédien, la vie de l'abbé Wibald, les industries anciennes, l'histoire des paroisses, la découverte de la « Via Mansuerisca », et tant d'autres ! Que de polémiques pour défendre sa foi patriotique ! Et ce n'est pas seulement par la plume qu'il combattait pour sauvegarder l'originalité de sa race. Sa parole convaincue savait remuer les cœurs et pénétrer les âmes. Je ne puis, par exemple, me souvenir sans émotion de l'éloge funèbre qu'il fit de son maître, le vénérable abbé Nicolas Pietkin, éloge qu'il prononça dans l'humble église de Sourbrodt, le jour où fut inauguré le monument qui devait perpétuer la mémoire de cet apôtre de la Wallonie malmédienne...

Et maintenant, cette parole ardente ne vibre plus. Cette plume acérée et féconde est brisée. Ce cœur et ce cerveau sont glacés par la mort. Nous tous, ses amis, ses élèves et ses concitoyens, nous voici plongés dans une immense douleur. Que son souvenir au moins vive à jamais parmi nous ! Que les enfants de Malmedy, et ceux du reste de la Belgique, apprennent de leurs aînés quelle fut la haute valeur morale de celui qui n'est plus !

Adieu, cher ami ! cher et vénéré abbé Joseph Bastin, adieu !

Le personnage d'Ignaure dans la poésie des troubadours

Ignaure nous est surtout connu par le lai français du *Prisonnier* auquel il a donné son nom et qui fut écrit, au début du XIII^e siècle, par un « Renaut » que j'ai essayé d'identifier, récemment, avec « Renaut de Beaujeu », l'auteur du *Biaus Descouveüs* (1).

Il apparaît là comme un « chevalier de Bretagne » dont l'histoire est assez curieuse puisqu'elle allie à un dénouement tragique (le héros est mis à mort par un mari jaloux, et son cœur est dépecé : légende du « cœur mangé ») d'importants éléments de conte galant (ils alimentent plus de la moitié du récit). Ignaure, en effet, est tellement séduisant et tellement amoureux qu'il ne compte pas moins de douze amies. Douze femmes, qui ignorent d'abord qu'elles partagent ainsi l'amour d'un seul homme, puis qui, un jour qu'elles sont en veine de confidences, découvrent leur commune infortune et somment aussitôt le volage amant de se conformer à l'usage en choisissant, parmi elles, la seule, l'unique, qui sera l'Elue...

Toute cette première partie du *Lai d'Ignaure* a fort intéressé Renaut qui lui a apporté ses soins les plus diligents et qui, ce faisant, n'a pas hésité à traiter la sombre légende du cœur mangé dans un conte qui, malgré son titre, ressortit moins au *lai* tel que l'a conçu Marie de France qu'au genre du *fabliau*.

(1) *Le Lai d'Ignaure ou Lai du Prisonnier* (Académie Royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, *Textes anciens*, t. III), Bruxelles-Liège, 1938.

Je crois avoir suffisamment insisté sur ce trait, dans mon édition, pour ne pas, ici, m'y attarder davantage.

Mais cet Ignaure inconstant, héros d'une version du cœur mangé, d'où vient-il ?

Si l'on en croit Renaut, c'est un chevalier breton de la terre du roi Hoël (vers 21). Toutefois, on notera qu'Ignaure est inconnu du folklore breton et que, par ailleurs, Renaut ne rattache son conte à une matière de Bretagne que très vaguement, sans grande conviction, et pour obéir à une mode. De plus, l'auteur du *Lai d'Ignaure* a bien pris soin de spécifier que son sujet était connu des « poitevins » et des « français » comme des « bretons » : ainsi donc, rien ne nous permet de rattacher délibérément son œuvre à la matière celtique (1).

D'autre part, Renaut n'est pas le premier à mentionner Ignaure. Bien avant lui, Chrétien de Troyes l'a fait, dans un passage du *Roman de la Charrette* (2). C'est du reste, la seule mention d'Ignaure que j'aie relevée dans la littérature française du moyen âge. Il s'agit de la fameuse scène du tournoi où Lancelot, l'amant courtois qui a été sommé par l'altière Guenièvre de combattre « au noiauz » dans un précédent engagement, doit, cette fois, pour plaire à sa dame, montrer toute sa valeur. Chrétien rapporte la conversation des chevaliers qui, dans les « loges » de la reine et de ses demoiselles, identifient tous les joueurs fameux défilant avant de prendre part à l'engagement décisif.

Parmi eux, voici Ignaure :

V. 5803 « Et veez vos celui de joste
 Qui si bien point et si bien joste
 A cel escu vert d'une part,
 S'a sor le vert paint un liepart
 Et d'azur est l'autre meitié ?
 C'est *Ignaures* li coveitiez,
 Li amoureux et li pleisanz (3)

(1) Cfr. mon édition, *Introduction*, p. 43-44.

(2) Ed. W. FOERSTER, *Sämtliche erhaltene Werke* t. IV, 1899.

(3) Vérification faite — sauf pour le dernier manuscrit — *Ignaures* est bien donné par le ms. C (Paris, B. N., f. fr. 794) ; F (B. N. f. fr. 1450) a *Ygnaures* ; T (B. N.

J'ai déjà souligné, dans mon édition, les ressemblances qui existent entre le portrait moral d'Ignaure, crayonné par Chrétien, et celui que le *Lai* de Renaut a parachevé. J'y reviens, cependant, parce que ces ressemblances sont trop importantes : de pareilles rencontres ne sont pas fortuites, et elles prouvent que, de part et d'autre, il s'agit bien du même personnage. Et, cependant, il est certain que Chrétien ne fait pas ici allusion au *Lai d'Ignaure* de Renaut, puisque la date du *Lancelot* est généralement fixée entre 1164 et 1173 ⁽¹⁾ et que l'œuvre de Renaut de Beaujeu se place au début du XIII^e siècle ⁽²⁾.

D'autre part, pourrait-on supposer que c'est le poète champenois qui a forgé de toutes pièces le nom d'Ignaure, et qui a attaché au personnage, par pure fantaisie, des caractéristiques que Renaut, quelque trente ans plus tard, s'appropriera soigneusement pour en faire l'essence même de son récit ?

C'est également invraisemblable.

En réalité, quand Chrétien cite Ignaure, il l'introduit comme un héros qui est déjà un héros-type, que le lecteur lettré reconnaîtra et appréciera au passage. La mention est amenée avec soin — et avec art : — « Voyez-vous ce chevalier fameux ? » — et on le dépeint, et on dépeint son écu. « C'est Ignaure en personne ! ». Et les trois adjectifs qui lui sont appliqués le sont dans un but bien défini : ce n'est pas un amoureux quelconque, ni un quelconque homme séduisant, c'est Ignaure, l'amoureux, le « covéitiez », le « plaisant ».

Autrement dit, Ignaure est pour Chrétien un type de séducteur, c'est un personnage de légende; Chrétien a donc

f. fr. 12 560) donne *Ignaines*, faute facile à expliquer. A (Chantilly) donne *Guinaures* et V (Vatican, fonds Christine de Suède 1725) *Guinablez*.

A la note du v. 5808, Foerster indique que *Ignaires* est le héros d'un lai, sans autre commentaire.

⁽¹⁾ Après 1164, puisqu'il y est question de Maric, Comtesse de Champagne depuis 1164; avant 1174 puisque le roman d'*Yvain* qui fait plusieurs fois allusion à *Lancelot*, a été composé avant cette date. V. notamment à ce sujet Gustave COHEN, *Chrétien de Troyes et son œuvre*, Paris, 1931, p. 87.

⁽²⁾ Cfr. édition, *Introduction*, p. 44.

une source, et le problème revient à savoir où il a découvert le personnage.

* * *

Pour cela, arrêtons-nous à la scène du tournoi où Ignaure apparaît. Il n'est pas le seul à y être mentionné; d'autres personnages sont cités avec lui, dont la plupart, malheureusement, ne sont pas identifiés et sont difficilement identifiables. Les leçons des manuscrits sont contradictoires, les notes de l'éditeur extrêmement sobres.

Cependant, doit-on penser, avec M. Gustave Cohen, que, dans cette scène, Chrétien se contente surtout de « jongler avec des syllabes cocasses » (1) ?

Je ne le crois pas. On verra qu'il y a dans la liste des combattants des allusions indéniables à des héros littéraires — ce qui, soit dit en passant, confirme la thèse qu'Ignaure, pour Chrétien, en est un. Les noms que nous ne comprenons pas — que nous ne comprenons plus — ont probablement eu, eux aussi, leur heure de célébrité.

Mais voyons cette liste :

1. Elle s'ouvre par un inconnu qui s'appelle (v. 5796), selon les manuscrits, *Governaus de Roberdic* (C), *Covetos de Rouedic* (A), *Toretas de Beredinc* (F), *Covoiteus de Genedic* (T) et même *Covert de Robediet* (V).

C'est en tout cas un personnage qui a déjà été cité par Chrétien dans *Erec et Enide* : *Caverons de Robendic* (v. 1723). Les variantes sont ici moins fantaisistes : *Caverrons* (B. P.) ou *Caveres* (A), *Rebedic* (B) ou *Rebedinc* (V) à côté de *Rebedas* (P) et *Redic* (A). Il figure dans une énumération de chevaliers de la Table Ronde.

2. Voici ensuite « *li fiz le roi d'Arragon* » (v. 5800). La mention ne vise sans doute pas un personnage bien défini. Mais elle est intéressante. Elle prouve que Chrétien, qui n'a dit nulle part que cette énumération de *Lancelot* était réservée à des chevaliers arthuriens, n'hésite pas à se servir ici d'une

(1) *Op. cit.*, p. 266.

couleur locale méridionale. Au moment où il compose son œuvre, il y a un roi d'Aragon marquant, Alphonse II qui est comte de Provence.

3. C'est le tour d'Ignaure.

4. Puis, *Cogillanz de Mautirec*, si l'on en croit le manuscrit C alors que A T F V donnent respectivement *Ce est Cogillanz Mamirec*, *Coignilaz Mauurec*, *Coquillaz Mymarec*, *Coquillanz Marinec*. Même difficulté que pour le n° 1 : quel nom deviner sous ce fatras ? Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il semble que l'on soit en présence d'un mot formé avec le « péjoratif préfixe sarracénique » (1) *mau*.

5. V. 5813 Et veez vos cez deus de lez
 A ces deux chevaus pomelez,
 As escuz d'or as lions bis ?
 Li uns a non *Semiramis*
 Et li autres est ses compainz,
 Sont d'un samblant lor escuz tains.

Contrairement à ce qu'on pouvait croire, *Semiramis* — que Foerster n'identifie pas — n'est pas une création fantaisiste de Chrétien, et ce n'est pas non plus le nom de la reine fameuse de l'Antiquité (citée notamment dans le *Roman de Thèbes*) transformé, par caprice ou par ignorance d'auteur, en nom masculin. C'est un personnage littéraire, lui aussi, qui reparaît dans le *Roman de Humbaut* (2). Le contexte révèle là (v. 2666-73) qu'il y avait deux frères « *Samirami* », ce qui explique le passage de Chrétien et indique qu'il faut corriger le v. 5817 qui n'est qu'une misérable cheville. Il convient sans doute de lire : *et ses freres est ses compains*.

6. Le roi *Yder* qui apparaît ensuite (v. 5822) est davantage célébré par la littérature médiévale. Il a eu une destinée

(1) L'expression est de Jean ACHER, *Revue des langues romanes*, 1915, p. 147. Sur les noms composés avec ce préfixe, voyez notamment LANGLOIS, *Table des noms propres compris dans les chansons de geste : Maubrun, Maudiant, Maudin*, etc., etc..

(2) V. éd. STURZINGER et BREUER, *Gesellschaft für romanische Literatur*, t. 35, Dresde, 1914.

particulière puisque certains textes — et notamment *La Folie Tristan* du manuscrit de Berne — font de lui l'amant de la reine Guenièvre (1). Cette donnée, on le sait, n'a pas été suivie par Chrétien qui a choisi Lancelot pour l'emploi de séducteur.

Le roi Yder, dont un roman français de 1220 environ a fait le héros de ses aventures, était en tout cas bien connu au temps de Chrétien qui l'a déjà cité, avant *Lancelot*, dans *Erec et Enide* (v. 313) (2).

7. A partir du v. 5824, les écus des combattants ne sont plus dépeints. Chrétien note le nom de l'endroit où ils ont été fabriqués et d'où leur propriétaire les apporte. Il semble donc qu'il doive y avoir corrélation entre le nom du chevalier et la localité.

Cil escuz fu fez a Limoges
Si l'an aporta *Piladés*
Qui an estor viaut estre adés.

Faut-il, dans ces conditions, penser à Pylade, le compagnon d'Oreste (qui, notons-le, ne figure pas dans le *Roman de Troie*) ? Je ne le crois pas : le nom est probablement corrompu.

8. V. 5828 Cil autre fu fez a Tolose,
Et li lorains et li peitraus,
Si l'an aporta *Keus des Traus*.

Ce personnage, qui n'a pas été identifié non plus par Foerster, est évidemment différent du célèbre Keu, le sénéchal du roi Arthur. C'est également un héros familier à la littérature, que Chrétien a mentionné dans *Erec et Enide*

(1) Ed. BÉDIER, *Société des Anciens Textes Français*, 1907, v. 234 :

Onques Yder, qui ocist l'ors,
N'ot tant ne poines ne dolors
Por Guenievre, la fame Artur,
Con je por vos, car je en mur.

(2) Sur le rôle d'Yder dans la littérature du moyen âge, voyez H. GELZER, éd. du *Roman d'Yder* (*Gesellschaft für Romanische Literatur*, t. 31, Dresde, 1913), *Intr.*, pp. LIV et suiv.

parmi les chevaliers de la Table Ronde (v. 1725) et qui réapparaît dans le *Bel Inconnu* de Renaut de Beaujeu ⁽¹⁾. On le retrouve encore dans le roman du *Bel Escanor* de Girart d'Amiens ⁽²⁾ où il figure dans une énumération, aux côtés de Taulas, chevalier qui le suit également dans la liste d'*Erec* et dans celle de *Lancelot*. Nous ne sommes pas renseignés sur ses aventures.

Les manuscrits donnent tantôt *Keus* ou *Cuens d'Estraus*, tantôt *Keus des Traus*. *Keus des Traus* est cité dans trois textes en compagnie de Taulas, héros d'un roman d'aventures provençal : dans le *Bel Inconnu*, il accompagne Aquin d'Orbrie, personnage « sarracénique » lui aussi ⁽³⁾; enfin le personnage, dans *Lancelot* figure dans un passage où il est question de Toulouse : ces trois faits, concordants, me paraît-il, indiquent plutôt une origine méridionale.

9. Voici enfin *Taulas* (var. des ms T et F : *Tallas*), invoqué à propos d'un écu :

v. 5829 Cil vint de Lyon sor le Rosne,
 N'a nul si bel desoz le trone,
 Si fu por une grant deserte
 Donez Taulas de la Deserte
 Qui bel le porte et bien s'an cuevre.

Taulas, on le voit, est comme Ignaure un personnage privilégié. Chrétien s'y arrête, saluant en lui un chevalier réputé. Il s'agit sans nul doute ici de celui qui joue un rôle important dans le roman provençal de *Jaufré*.

Les textes français du moyen âge l'ont cité plusieurs fois (sans toutefois insister sur la nature de ses aventures); il figure notamment dans *Meraugis*, le *Chevalier as deux espées*, *Durmart*, *Escanor*, *Claris et Laris*. Les premières mentions

⁽¹⁾ Ed. G. Perrie WILLIAMS, *Classique français du moyen âge*, 1929.

⁽²⁾ Ed. MICHELANT, (*Bibliothek des litterarischen Vereins in Stuttgart*, CLXXVIII), Tübingen, 1886.

⁽³⁾ Aquins d'Orbrie ne figure pas dans Chrétien et ce n'est pas non plus un héros de chanson de geste (v. LANGLOIS *Table*). Mais Orbrie, ville d'Orient, est maintes fois citée, de même que *Aiqin* ou *Aquin*, nom de plusieurs rois païens, dans les chansons de geste.

se trouvent dans *Erec* d'abord, puis dans cette page du *Lancelot*. Tallas est encore cité dans le *Roman de Tristan* de Béroul (1), dans *Galeran* de Renaut et dans *Yder*.

Il faut noter le surnom employé ici, *de la Deserte* — qui ne reparaitra que dans un texte, *Durmart*. *Jaufré* et le roman français d'*Yder* font tous deux de Tallas un seigneur de Rugimon - Rogimon ou Rugemont (2); le roman de *Hunbaut* l'appelle aussi *Tallas*, *li biaux*, *li prous de Rougemont*.

Cette dénomination *Rogimon - Rugemont* n'a été expliquée ni par l'éditeur de *Jaufré*, ni par celui d'*Yder*; ce dernier prétend seulement que Rugimont n'est pas une forme méridionale et qu'elle doit provenir du *Rougemont* d'*Yder*.

Notons cependant que dans un pays, non provençal, mais franco-provençal, il y a au moins un *Rougemont* dont la forme *Rogimont* est attestée : il s'agit de Rougemont, dans le département de l'Ain, qui était le siège d'une seigneurie et qui est cité plusieurs fois à partir de 1144 (3).

D'autre part, le terme *de la Deserte* (employé exceptionnellement par Chrétien : on le chercherait en vain dans le restant de son œuvre pour désigner, par exemple, un endroit de Bretagne ou de Grande-Bretagne) me semble devoir être rapproché de celui de *Desertois*, mentionné plusieurs fois dans une autre œuvre méridionale, la *Chanson*

(1) Plus exactement, dans la seconde partie du *Roman*, celle qui est datée d'après 1190. La forme est *Tolas*. Il est cité (v. 4058) en même temps que « Coris », inconnu des autres romans du cycle breton et « Vauvain ». Ce dernier personnage est identifié par Muret avec Gauvain; on notera toutefois que la forme Gauvain se trouve correctement écrite ailleurs dans le roman.

(2) Sur le personnage, cf. GELZER, *Roman d'Yder*, Intr., p. LXXIV. L'éditeur semble distinguer deux Taulas, celui de la Deserte et l'autre. Mais il ne s'explique guère sur cette distinction. Il ne cite pas le *Tallas* de *Galeran* (Ed. L. FOULET, *Classiques français du moyen âge*, Paris, 1925, v. 5642, 5745, 6108, 6151) qui apparaît là comme un des « dix compagnons de Bretagne » et porte le surnom « de la Lande Reonde ». Cette dénomination s'apparente évidemment à celle de *la Deserte*.

En fait, il n'y a qu'un *Taulas* qui a reçu, selon les textes et selon l'emploi que ces textes lui destinaient, des surnoms particuliers.

Quant à l'origine du nom, je ne crois pas fondée non plus l'opinion de Gelzer qui, se référant à ZIMMER (*Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*), t. XIII, p. 70) voit dans les formes pictes *Talarc*, *Talac*, *Taloc* l'origine de *Taulas*.

(3) V. E. PHILIPON, *Dictionnaire topographique du département de l'Ain*, Paris, 1911; *illi de Rogimonte* en 1213 (arch. de l'Ain, H. 357), *Rogimont* 1285 (Polypt. de St Paul de Lyon, p. 80).

de Girart de Roussillon ⁽¹⁾ (et nulle part ailleurs). *La Deserte*, le *Desert*, les *Deserts*, sont aujourd'hui encore des appellations fort fréquentes dans l'Ain, le Jura, le Dauphiné, la Savoie et l'Auvergne — c'est-à-dire en des contrées qui avoisinent Lyon cité dans le texte de Chrétien.

Taulas de la Deserte, donc, pourrait être le même que celui de *Rogimont* (Ain) cité plus haut. Et je pense, en tout cas, que c'est la mention de Lyon qui est importante, Lyon qui apparaissait à Chrétien comme la grande ville de la région où la légende faisait vivre Taulas. Ce n'est certainement pas par hasard que Tallas, simplement *mentionné* dans les œuvres françaises, a été choisi comme *héros* d'une œuvre méridionale.

Insistons encore sur la rencontre, dans ce vers, de trois villes méridionales — Limoges, Toulouse, Lyon —; l'indication a sa valeur. Et ce qui confirme une intention arrêtée de Chrétien, c'est qu'il exprime bel et bien un sentiment de chauvinisme « poitevin » (poitevin au sens large) lorsqu'il clôt en ces termes le passage analysé :

5836 Et cil autre (escu) si est de l'uevre
 D'Angleterre et fu fez a Londres
 Ou vos veez ces deux arondes
 Qui sanlent que voler s'an doivent,
 Mes ne se muevent, ainz reçoivent
 Mainz cos des aciers poitevins.

Cette inspiration méridionale me paraît digne d'être soulignée. Elle est exceptionnelle chez Chrétien. A part une mention du Poitou et de l'Anjou dans *Erec* (dans deux rimes v. 6649 et 6650) et de Limoges (*Erec* 2628, *Graal* 4524), je ne vois rien, dans ses autres œuvres, comme allusion géographique au Midi de la France — alors que sa toponymie est si riche en ce qui concerne la Bretagne armoricaine et la Grande-Bretagne.

(¹) Trad. Paul MEYER, Paris, 1884. Les *Désertois*, qui apportent une aide efficace à Girart, proviennent du *puy de Trez*. Où que soit ce *puy*, il s'agit évidemment d'une région montagneuse.

Lancelot est donc bien particulier, qui cite — outre Limoges, Toulouse, Lyon et le Rhône — la ville de Montpellier (v. 3501) et la seigneurie de Dombes, dans l'Ain (v. 1870).

Fait d'autant plus significatif que les toponymes familiers à Chrétien sont absents dans cette œuvre : a-t-on assez remarqué que la Bretagne, les Bretons, les Anglais, l'Angleterre, le pays de Galles, Cardueil, etc., si souvent cités ailleurs (dans *Erec* comme dans *Cligès*, dans *Yvain* comme dans le *Graal* et dans *Guillaume d'Angleterre*) ne jouent ici aucun rôle ? La Bretagne est citée une fois, dans une cheville (v. 3906); l'Angleterre et Londres apparaissent dans le passage dont nous avons parlé, et c'est pour affirmer l'infériorité de leurs armes ! Et c'est tout. Nous voilà loin du rayonnement intellectuel de Londres qui s'affirme dans *Cligès*, et de la mode bretonne qui s'étale dans *Erec* et dans *Yvain*.

A cet égard, tout se passe, dans *Lancelot*, comme si Chrétien avait, volontairement ou non, renouvelé son inspiration. Et cela notons-le, dans une œuvre où sa doctrine de l'amour se modifie et se teinte violemment, elle aussi, de doctrines du Midi.

N'est-ce qu'un hasard ? Ou, plus exactement, n'est-ce qu'une flatterie à l'égard de la protectrice qui a imposé à Chrétien son sujet, la comtesse Marie ? « Ma dame de Champagne » est fille d'Éléonore d'Aquitaine, ne l'oublions pas.

Ou bien, rapprochant ceci d'autres faits — forme *Lansolet* du poème allemand d'Ulrich de Zatzikhoven et d'un *Lansolet* provençal ⁽¹⁾; allusions de textes provençaux à des aventures de Lancelot qu'on ne trouve pas dans l'œuvre de Chrétien ⁽²⁾ — origines obscures de Lancelot dans la littérature galloise — rapprochement avec des sources

(1) On trouve *Lansolet* notamment dans l'intéressant sirventès de Guiraut de Calanson *Fadet Joglar*, v. 146 (éd. W. KELLER, *Romanische Forschungen*, 1908, pp. 99-238), en rime avec *Fadet*.

(2) Ainsi dans *Fadet Joglar* qui vient d'être cité, v. 145-7. Un passage de *Flamenca* est aussi à mentionner (v. 660 et suiv.) : Foerster prétend qu'il peut venir du Lancelot en prose, mais sans renvoyer à un texte précis; pourquoi ne viendrait-il pas d'une source méridionale ?

d'où il résulte que, originellement, l'amant de la reine Guenièvre *n'est pas* Lancelot — faut-il verser ces constatations au dossier des origines de l'œuvre de Chrétien — et supposer, pour le personnage de « Lancelot » inséré artificiellement dans un roman breton, une source méridionale ? Je laisse ce problème en suspens, il n'a pas sa place ici. Je rappellerai seulement que l'éditeur de Guiraut de Calanson, pour expliquer les vers relatifs à *Lansolet*, pense que c'est un conte provençal sur Lancelot qui a donné naissance à l'allusion de Guiraut (1). Et, remarquant que dans le passage où apparaît Ignaure, Chrétien s'est complu à citer des noms du Midi et un authentique héros de roman provençal (Tallas), remarquant aussi que, dans le même passage, il mentionne le fils du roi d'Aragon et plusieurs autres chevaliers qui semblent bien avoir des attaches avec le Midi, je me crois autorisée à poser la question : *Ignaure*, inconnu du monde « breton », n'était-il pas, pour Chrétien, un héros provençal ?

* * *

Pour répondre à cette question, il faudrait d'abord savoir si *Ignaure* a été connu et utilisé par des textes provençaux — et ensuite à quelle date.

Jusqu'à un certain point, ces deux problèmes sont résolus. *Ignaure* est cité par un texte provençal, le très intéressant *Ensenhamen de l'Escudier* d'Arnaut-Guilhem de Marsan (2). Dans ce poème, qui vise aussi bien l'éducation amoureuse que chevaleresque du jeune noble, l'auteur énumère comme prototypes de l'amour courtois les amants fameux que son époque appréciait : Pâris, Eneas, Yvain, Tristan. Il cite également un personnage, appelé *Linaura* par l'unique manuscrit ; et nous sommes assurés que ce *Linaura* n'est

(1) *Op. cit.*, pp. 135 et 201-2.

(2) Le texte intégral n'en a été publié qu'une fois, d'après l'unique manuscrit (B. N. fr. 22543) par Karl BARTSCH, *Provenzalisches Lesebuch*, Elberfeld, 1855, pp. 132-139. Pour les éditions partielles, v. M. Clovis BRUNEL, *Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal* (Société des publications romanes et françaises, t. XIII), Paris, 1935, p. 58.

autre que notre Ignaure par le soin que le poète a mis à narrer son aventure, fort particulière :

De Linaura sapchatz,
 Com el fon cobeitatz
 E com l'amerontotas
 Donas e 'n foron glotas
 Entro'l maritz felon
 Per granda trassion
 Lo fey ausir al plag.
 Mas aco fon mot lag
 Que Massot so auzis.
 E'n fo, so cre, devis
 E faitz iij mitatz
 Pels iij molheratz.
 Cest ac la maystria
 De dintre sa bailia
 Entro que fon fenitz
 E pels gilos traitz. (1)

On aura remarqué les traits communs de l'histoire de *Linaura*, résumée par Arnaut-Guilhem de Marsan, et du lai d'Ignaure raconté par Renaut de Beaujeu : le héros est un homme particulièrement séduisant qui compte de nombreuses amies; il est mis à mort par un mari jaloux qui le fait dépecer et qui oblige les femmes coupables à manger de cette chair qu'elles ont aimée.

Traits divergents : l'*Ensenhamen* ne parle que de quatre amies, non de douze; il n'insiste pas sur le fait que le séduc-

(1) Texte collationné. Bartsch avait lu *glotos* pour *gilos* au dernier vers.

« Il vous faut connaître Linaura, comme il fut recherché, et combien l'aimèrent toutes les femmes et comme elles en furent avides, jusqu'à ce que le mari félon, par grande trahison, le fit tuer à un rendez-vous (*plag* = réunion). Mais ce fut une vilenie car Massot tua cela. (*so* : euphémisme pour exprimer que Linaura fut « démembré » comme dans le *Lai d'Ignaure* ? Ou ne faudrait-il pas, plutôt, corriger *auzis* qui répète *ausir* à deux vers d'intervalle, et le remplacer par *aizis* ? On pourrait alors traduire : « Mais ce fut une vilenie, que Massot ménageât cela ! » Le sens me paraît plus satisfaisant.)

Et Linaure en fut, je pense, dépecé, et on en fit quatre parts pour les quatre femmes.

Ce héros eut la maîtrise dans sa puissance jusqu'à ce qu'il mourut, trahi par les jaloux. »

teur a été « démembré » de façon particulière; enfin, il donne un nom au personnage qui fit exécuter par trahison le jeune chevalier : *Massot*.

Ces divergences permettent déjà de conclure que le poème provençal ne se rapporte pas au *Lai* de Renaut.

Du reste, les dates des œuvres s'opposent à un tel emprunt. I.' *Ensenhamen* a précédé le *Lai*; en effet, il me paraît résulter, de recherches d'ordre historique ⁽¹⁾, qu'Arnaut-Guilhem a vécu dans le dernier quart du XII^e siècle ⁽¹⁾ et que son œuvre a dû être composée vers 1180-1190.

Mais ceci ne nous renseigne pas sur un point important : Arnaut-Guilhem de Marsan fait-il allusion, dans son *Ensenhamen*, à une œuvre littéraire française ou provençale ? Et cette œuvre depuis quand circulait-elle ?

Seule, la forme *Linaura*, assez différente d'*Ignaure* à première vue, peut nous servir d'indication.

* * *

Venons-en donc à la forme *Linaura*. Grâce à elle, un peu de lumière va se faire sur les origines et la signification du personnage d'Ignaure.

Il est permis, en effet, de la rapprocher d'un autre nom qui a suscité, lui aussi, bien des recherches. Ce nom, c'est celui de *Linhaura* ou *Linhaure* mentionné par Guiraut de Borneil dans quatre de ses pièces : deux chansons, sa fameuse tenson au sujet du *trobar clus*, et un *planh*. Les deux chansons citent Linhaure sans plus ⁽²⁾; dans la tenson, alors que Guiraut prend nettement parti contre le *trobar ric*, Linhaure est le partenaire qui défend la poésie hermétique, celle qui reste, avec raison, inaccessible aux non initiés ⁽³⁾; quant au *planh* ⁽⁴⁾, il a été composé par Guiraut

⁽¹⁾ Ces recherches seront l'objet d'une prochaine publication. On m'excusera d'en consigner ici le résultat.

⁽²⁾ Ed. A. KOLSEN, *Sämtliche Lieder des Trobadors Giraut de Borneil*, 2 vol., Halle, 1910-1934. *Ges de sobrevoler no'm tolh* (N^o 29 de Kolsen) cite Linhaure v. 56; *Er auziratz-Enchabalir chantars* (N^o 30), v. 64.

⁽³⁾ KOLSEN, N^o 58; Linhaure est mentionné, v. 8, 22, 36, 50, 59.

⁽⁴⁾ KOLSEN, N^o 76; Linhaure est cité, v. 14 et 19.

à l'occasion de la mort de son ami Linhaure qui lui était particulièrement cher.

Jusqu'en 1894, on crut généralement que ce nom de *Linhaure*, compagnon de Guiraut de Borneil, désignait un authentique troubadour dont les œuvres se seraient perdues. Mais à cette date, Kolsen, dans un travail sur Guiraut, s'attacha à démontrer que Linhaure n'est en réalité qu'un surnom, un *senhal*, et que ce *senhal* désigne le poète Raimbaut d'Orange (1).

De solides arguments étayent cette thèse.

D'abord, ce qu'on peut appeler l'argument externe: deux manuscrits (sur quatre) qui nous ont transmis la tenson indiquent, dans leur titre, que Raimbaut d'Orange (non cité dans le texte) est ici le partenaire de Guiraut. Et, de fait, la forme dans laquelle s'exprime Linhaure coïncide avec celle de certaines poésies de Raimbaut (2).

Les relations de Guiraut de Borneil et de Raimbaut d'Orange sont par ailleurs assurées. Ils ont eu une période commune de production, puisque l'un (Guiraut) a écrit de 1165 à 1200 environ et l'autre de 1150 à 1173; Guiraut, au début de sa carrière politique, a dû considérer Raimbaut comme un aîné et comme un maître, et c'est bien le sentiment qui se fait jour dans la tenson et dans le *planh* à l'égard de Linhaure. Une œuvre de Peire d'Auvergne présente du reste Guiraut et Raimbaut comme des contemporains (3). Enfin, une poésie de Raimbaut, dédiée à Guiraut, est envoyée à Perpignan : comment ne pas se souvenir que Guiraut de Borneil fut en relations intimes avec Alphonse II d'Aragon qui résida souvent à Perpignan (4) ?

Quant au procédé de Guiraut, qui désigne avec constance un autre poète par un pseudonyme, il ne doit point nous étonner : la mode du *senhal* est, on le sait, fort répandue chez les troubadours.

(1) *Guiraut von Bornelh, der Meister der Trobadors*, diss. inaug., Berlin, pp. 44-52.

(2) Cfr. KOLSEN, *diss.*, p. 51.

(3) *Chantarai d'aquestz trobadors*, éd. R. ZENKER *Die Lieder Peires von Auvergne*, Erlangen, 1900, p. 110.

(4) V. KOLSEN, *diss.*, p. 49.

Remarquons maintenant combien les données rassemblées sur la personne de Raimbaut d'Orange coïncident exactement avec celles que Guiraut nous fournit sur Linhaure : Raimbaut était seigneur d'Orange, en Provence (département du Vaucluse); la Provence est citée à propos de Linhaure que Guiraut appelle « seigneur » — Linhaure est mort prématurément dans son pays; Raimbaut est mort bien jeune, aux environs de trente-trois ans, à Cour-tison, non loin d'Orange — Raimbaut est mort en 1173; le *planh* d'Ignaure peut être daté de 1173-1174 ⁽¹⁾ — Raimbaut était connu pour ses prouesses chevaleresques; Linhaure est comparé à Olivier lui-même — Raimbaut, poète, passe pour avoir protégé les poètes; Linhaure est célébré pour sa « largeté » à leur égard — Raimbaut eut la réputation d'un Don Juan; Linhaure, selon Guiraut, comptait de nombreux succès féminins.

Enfin, et surtout, il y a identité entre les conceptions poétiques du troubadour Raimbaut d'Orange et celles de Linhaure : défenseur acharné du *trobar clus*, Linhaure répond parfaitement aux vues de Raimbaut, « prince des poètes funambules » ⁽²⁾.

Voilà donc un point bien assuré : Linhaure, dans les œuvres de Guiraut de Borneil, est le pseudonyme de Raimbaut d'Orange ⁽³⁾.

Mais, en somme, quelle est la valeur de ce pseudonyme ? Pourquoi Guiraut donne-t-il le surnom de *Linhaure* à son ami ?

⁽¹⁾ D'après une allusion au comte de Toulouse, Raimon V. Sur ce point v. KOLSEN, *dis.*, p. 50.

⁽²⁾ L'expression est de M. A. JEANROY, *Poésie lyrique des troubadours*, t. II. Cette similitude est, naturellement, fort importante. Elle permet, à elle seule, d'écarter certains autres personnages à qui Guiraut de Borneil aurait pu donner le surnom de *Linhaure*. Le roi d'Aragon Alphonse II, par exemple. Cette identification avait été proposée par Emeric DAVID (*Hist. Litt. de la France*, t. XVII, p. 449), un des tout premiers qui aient admis que Linhaure n'était pas le nom d'un véritable troubadour, mais un *senhal*. Or, on sait qu'Alphonse II était précisément un adversaire du *trobar clus* : ce n'est donc pas lui que vise Guiraut.

⁽³⁾ Kolsen, dans son édition de *Guiraut* (t. II, p. 105), fait à juste titre remarquer que son identification a été admise par tous, notamment par JEANROY, *Poésie Lyrique des Troubadours*, t. I, p. 394 et par PILLET, *Bibliographie des Troubadours*, 1933, p. 254 ainsi que par APPEL, *Raimbaut von Oranje*, 1928, p. 30.

La question a été posée plusieurs fois; elle n'a jamais été résolue de façon satisfaisante.

Kolsen l'a traitée dans une note de sa dissertation inaugurale ⁽¹⁾. Là, il rappelle d'abord qu'Emeric-David ⁽²⁾ suggère l'étymologie *ignore res*, « qui n'ignore rien » — étymologie fantaisiste et qui n'a aucun sens. Le savant allemand propose ensuite d'expliquer *linbaure* ou *linbaura* par un jeu de mots avec *aur* = or sur *Aurenga* (Raimbaut d'Aurenga). *Aurenga* expliquerait *linbaure* ou *linb aura*. Il ne nous cache pas cependant que cette identité *aureus* = *aure* n'avait pas rencontré l'adhésion de Tobler. Sans compter qu'*Aurenga*, originairement, n'a rien à voir avec *aur*, *Aurenga* provenant de *Arausica*.

Dans sa récente édition de *Guiraut de Bornelh*, Kolsen, toutefois, a repris son explication; il l'étaie même de certains rapprochements empruntés à Guillaume IX (*linb n'Adam*, éd. Jeanroy, 28, 34) et à Marcabru (*ling Farao*, éd. Dejeanne 22, 8) ⁽³⁾.

Mais on remarquera que ces dénominations — très claires, chez leurs auteurs, et qui ne sont pas des *senbals* — n'expliquent pas, en fait, le jeu de mots *Aurenga* = *linb aure* et laissent subsister la bizarrerie des formes *aure* et *aura*.

Mais revenons à la dissertation inaugurale de l'éditeur de Guiraut. On y trouvait une suggestion de Tobler, bien intéressante : « rapprocher le nom d'Ignaure (du *Lai d'Ignaure*) de *Linbaure*, en supposant que cette dernière forme était sortie de *N'Ignaure*, *n* étant devenu *l* par dissimilation, et *l* s'étant incorporé au nom dans la suite » ⁽⁴⁾.

La note de Tobler s'arrête là. Elle n'explique pas pourquoi Guiraut aurait donné à son ami Raimbaut d'Orange ce nom d'Ignaure qui nous est connu par le *Lai*. Elle ne sou-

⁽¹⁾ *Op. cit.*, p. 45, note 1.

⁽²⁾ *Op. et loc. cit.*

⁽³⁾ *Op. cit.*, t. II, p. 105. Kolsen évoque aussi un « jeu de mots » (Lex-roman) : « es Aurora apelada quar es aurea hora ». Mais il faut noter ici : 1) que la réduction *aur(ea)ora* se fait à l'intérieur du mot; il y a aussi accord entre le genre du substantif et celui de l'adjectif. 2) que le jeu de mots est glosé, et, par conséquent, compréhensible pour tous; ce n'est pas le cas pour *Aurenga* désigné par *Linbaure*.

⁽⁴⁾ V. la note de KOLSEN, *op. cit.*, p. 45, note 1.

ligne pas non plus que ce n'est certainement pas par le *Lai* de Renaut, de loin postérieur à 1173 (mort de Raimbaut et date du *planh*), que le troubadour Guiraut de Borneil a pu connaître le personnage d'Ignaure.

Je reprends donc le problème.

Sans m'arrêter à des suggestions, plus récentes, mais tout aussi extraordinaires que celle d'Emeric-David — Linhaure = pêcheur à la ligne (*linba*) où bûcheron (*lenha* bois à brûler, bûche ⁽¹⁾) — j'insiste encore sur le fait que l'explication Aurenga = *linh aure* > *Linhaure* n'est guère satisfaisante. D'abord, le jeu de mots eût été assez laborieux. Ensuite, il faudrait supposer un changement trop important dans la désinence du mot principal. Enfin, le senhal *Lignature* n'a pas été employé seulement par Guiraut de Borneil pour son ami Raimbaut d'Orange; on le trouve dans six pièces de Gaucelm Faidit et il s'applique à un autre seigneur : le jeu de mots prétendu sur *Aurenga* n'a donc rien à faire en cette occurrence ⁽²⁾.

C'est Tobler qui a entrevu la véritable explication. *Linbaure* ou *Linbaura* (et j'ajoute *Linaura*, forme de l'Ensenhamen) = Ignaure. Car cette explication se concilie avec d'autres données.

En premier lieu, s'il est exact que la tenson de Guiraut de Borneil ne fournit que les formes *Linbaure* (E), *Linaure* (R) et *Li(n)gnaura* (DN²) ⁽³⁾, il faut souligner — ce qu'on n'a pu faire jusqu'à présent — que les manuscrits qui nous ont légué deux autres pièces de Guiraut où il est question de Linhaure ne connaissent pour ainsi dire pas *Lignature* et, par contre, enregistrent abondamment une autre forme. Pour la chanson *Er'auxiretz Enchabalir chantars*, au v. 64, *Mos Linhaure lai part Lers*, on relève : *Ignare* (Q, un des ms de base), *Ignaures* (N), *Ignaire* (Sg) ⁽⁴⁾.

(1) Jean AUDIAU et René LAVAUD, *Nouvelle Anthologie des Troubadours*, Paris, 1928, *Glossaire Analytique*, p. 357.

(2) V. plus loin, pp. 159 et suiv.

(3) V. KOLSEN, *éd.*, N^o 58.

(4) KOLSEN, *éd.*, N^o 30. Dans la chanson *Ges de sobrevoler*, *Linbaure* n'apparaît que dans un vers; trois des manuscrits de base donnent *Nuill autre*; autres leçons : *Linaura* DIK, *Linbautes* Sg.

Pour le *planb*, si important pour prouver que le senhal employé désigne bien Raimbaut d'Orange, les leçons sont plus significatives encore.

« Linhaure » est cité deux fois, au v. 14 et au v. 19. Et sur 11 manuscrits, on note : v. 14 *Hygnaure* (AB), *Yngnaure* (a), *Ynbaure* (M), *Ignaures* (C), *Ignaure* (Q) - V. 19 *Ignaures* (A), *Ilygnaures* (B), *Ynaures* (a), *Ynbaures* (M), *Ignaures* (C), *Inaures* (Q) (1).

Ainsi donc, en provençal, la forme *Ignaure* = *Linbaure* est sérieusement attestée. Or, si *Ignaure* peut avoir donné régulièrement, comme l'a fait remarquer Tobler, *N'Ignaure* puis *Lignaure*, la réciproque n'est pas vraie : le lignage d'or, *linbaure*, ne pouvait aboutir à *Ignaure*. Car avec cet « *Ignaure* », que serait-il resté du jeu de mots initial, déjà si difficile à admettre ? Et, pourtant, si nous trouvons *Ignaure* dans tant de manuscrits provençaux, c'est que ce nom avait, pour les scribes provençaux, une réelle signification.

Reste à savoir quelle est la valeur symbolique de ce nom mystérieux. C'est très vraisemblablement celui d'un personnage entré à une date plus ancienne dans la littérature. En cela, il est pareil au beau Margarit, tant aimé des dames, que l'auteur de *Roland* a si bizarrement introduit dans la Chanson (2) et qui devait être, dès la fin du XI^e siècle, typique des succès féminins. Ce nom d'*Ignaure*, déjà familier aux lettrés, s'appliquait particulièrement à Raimbaut d'Orange. Pourquoi ? Parce que Raimbaut, lui aussi, était généreux, plein d'esprit, et passait, par surcroît, pour un « dangereux Don Juan » (3). Son œuvre est caractéristique à cet égard ; et si elle ne va pas jusqu'à nous livrer les noms de ses amies et les détails précis de ses succès

(1) KOLSEN, éd. N^o 76. On remarquera que, dans son édition critique du *planb*, APPEL (*Prov. Chrest.*, n^o 83) a, du reste, adopté la leçon *Ignaure*.

(2)
 Curant i vint Margariz de Sibilie
 Cil tient la tere entre qu'as Cazmarine;
 Pur sa beltet dames li sunt amies :
 Cele nel veit vers lui ne s'eslargisset,
 Quant el(e) le veit, ne poet muer ne riet;
 N'i at paien de tel chevalerie.

(Ed. Bédier, vers 955-60)

(3) L'expression est de Carl Appel, *Raimbaut von Orange*, p. 36.

féminins, elle est bien le type de la poésie amoureuse et comporte, en tout cas, un *partimen* qui est, ne l'oublions pas, un code de l'amour orgueilleux et volontairement cynique. La biographie de la mystérieuse comtesse de Die fait de celle-ci une amoureuse fervente de notre Raimbaut. Sans doute, les Biographies — et particulièrement cette dernière — sont sujettes à caution; mais, là comme ailleurs, on ne prête qu'aux riches, et Raimbaut, pour autoriser tel hommage mérité ou non à sa mémoire, devait avoir, aux yeux du biographe, une solide réputation de séducteur.

Raimbaut d'Orange meurt en 1173. Dès avant cette date, c'est-à-dire entre 1165 et 1173, Guiraut de Borneil le surnomme amicalement *Ignaura*, comme il l'appellerait aujourd'hui « Don Juan ».

D'autre part, dans ce dernier quart du XII^e siècle, une pièce provençale esquisse l'histoire tragique d'un amoureux appelé *Linaura*.

Ce n'est assurément pas le *senhal* employé par Guiraut qui a, en si peu d'années, créé de toutes pièces une légende. Sans compter que, dans l'*Ensenhamen*, Linaura est cité aux côtés de Pâris, Enéas, Tristan, Artus; c'est donc un amoureux-type : sa création littéraire ne date pas de la veille, il y a déjà longtemps qu'elle est connue.

La conclusion que l'on peut légitimement tirer, c'est que la légende d'Ignaure est antérieure au *senhal*; elle circulait dans le Midi *avant* 1170 et c'est elle qui a permis à Guiraut de Borneil, parce qu'elle était célèbre et parce qu'elle était goûtée, de trouver pour son cher Raimbaut une spirituelle dénomination.

Dans le nombre de *senbals* que nous a légués, avec souvent tant de mystère, la littérature méridionale, nous étonnerons-nous de trouver un *senhal* emprunté à une œuvre littéraire ?

M. A. Jeanroy, qui a consacré à cette délicate matière des *senbals* quelques pages où il résume excellemment l'état de la question ⁽¹⁾, ne parle pas de cette sorte de *senbals* que

⁽¹⁾ *La poésie lyrique des troubadours*, t. I, *Notes additionnelles*, pp. 317-320.

l'on pourrait appeler « senhals littéraires ». Ils existent cependant. « Mon Tristan » a été employé, dans plusieurs pièces, par Bernart de Ventadour ⁽¹⁾ ainsi que par Guilhem de Bergadan ⁽²⁾. Bertran de Born évoque également une amie pour laquelle il porte le nom de Tristan ⁽³⁾.

Par ailleurs, le même Bertran de Born chargera un jongleur de porter deux chansons à un personnage qu'il appelle « mon Isembart ». « Nous ignorons absolument quel est ce personnage », écrivait Antoine Thomas dans son édition ⁽⁴⁾. Sans doute faut-il reconnaître dans cette dénomination un senhal emprunté à la célèbre geste ⁽⁵⁾.

« Mon Tristan », « mon Isembart » : c'est le même procédé qui fait dire à Guiraut de Borneil « mon Ignaure » ou « Ignaure ».

* * *

Une autre preuve que le senhal *Ignaure* n'est pas applicable au seul Raimbaut d'Orange et qu'il ne constitue pas un jeu de mots sur *Aurenga*, c'est, je l'ai dit, qu'on le retrouve, bien après la mort de Raimbaut, sous la plume de Gaucelm Faidit dont on place généralement les débuts littéraires vers 1185 ⁽⁶⁾. Là, nous allons le voir, il s'applique à un personnage dont l'identité peut être discutée, mais qui, en tout cas, n'est certainement pas un seigneur de la maison d'Orange.

Une *razo* de Gaucelm, fournie par un seul manuscrit, a prétendu nous fournir la « clef » de ce senhal, en même temps que celle de plusieurs autres employés par le poète :

⁽¹⁾ Probablement pour une dame, cfr. éd. Carl APPEL, *Bernart von Ventadorn*, Halle, 1915.

⁽²⁾ *Un sirventes ai encor a bastir*, éd. KELLER *Lieder Guillems von Berguedan*, Leipzig, 1849, p. 51.

⁽³⁾ Ed. Carl APPEL, *Die Lieder Bertrams von Born*, Halle, 1932, N° 24, 60, 65.

⁽⁴⁾ *Poésies complètes de Bertran de Born* (Bibl. Méridionale, t. I), Toulouse, 1888, vol. XVI, 45 et XXI, 36.

⁽⁵⁾ Carl APPEL (*Die Lieder Bertrams von Born*) partage cette façon de voir (v. *Table des Noms propres*).

⁽⁶⁾ C'est notamment la date adoptée par M. A. JEANROY, *Poésie lyrique des Troubadours*, t. I, p. 370.

« Gauselm Faiditz si appelleva Bel doutz Maracdes fis 'N Ugo lo Bruns lo comte de la Marcha. Et appelleva Saintongier Em Peire de Malamortz et Sobregaje lo vescomte de Comborn et Bels Esper Na Jardana de Brun et *Lignaure En Raimon d'Agot* (1). »

Sans me prononcer ici sur la valeur de toutes ces identifications (2), je rappellerai seulement que celle de *Lignaure* a été plusieurs fois combattue. D'abord, par Robert Meyer, le biographe de Gaucelm Faidit, qui voyait en *Lignaure* non pas un « senhal » mais le nom d'un authentique seigneur de Provence (3). Nous n'insisterons pas : Robert Meyer n'a pas connu la thèse de Kolsen.

Mais Kolsen lui-même, dès 1894 (4), a rejeté l'idée de voir en Raimon d'Agout le *Linhaure* de Gaucelm Faidit. Et il a été suivi par Stronski, qui résume ainsi leur point de vue commun : « Dans les envois de 167,31 (qui se trouve dans P) et de 167,45, il y a, à côté d'En Agout, un *Isnaure* nommé par le poète, et quelques manuscrits remplacent ce nom par *Linhaure*; c'est ici sans doute qu'il faut voir la source de cette information de la *razo*, mais précisément ces envois démontrent que les deux noms, Agout et Isnaure (*Linhaure*) se rapportent à deux personnages distincts (5) ».

Kolsen, par surcroît, propose de voir dans l'appellation *Lignaure* de Gaucelm Faidit, un senhal employé pour Guillaume IV d'Orange, neveu de Raimbaut (6). Ce prince des Baux fut, en effet, un protecteur des troubadours. Mais pourquoi serait-ce lui, plutôt que tout autre, que désignerait le *senhal* de Gaucelm Faidit ?

Si le savant allemand suggère son nom, c'est parce que, logique avec sa propre thèse qui voit en *Linhaure* un jeu de

(1) *Razo* 4, dans P, v. CHABANEAU, *Biographies*, p. 246.

(2) On notera toutefois que l'identification Bels Esper = « Jordana de Brun » a été combattue par KOLSEN (v. plus loin, p. 169, note 1).

(3) *Op. cit.*, pp. 47 et 57.

(4) *Der Meister...*, pp. 45, note 2; la même idée est reprise dans son édition de la chanson de Gaucelm *Una dolors esforciva*, citée plus loin.

(5) *Notes sur quelques troubadours et protecteurs des troubadours... Raimon d'Agout*, *Revue des langues romanes*, t. 50, pp. 16-17.

(6) *Diss.*, p. 46 et *Dichtungen der Trobadors*, Halle, 1916, 19, p. 181.

mots sur Aurenga, il lui faut nécessairement un seigneur de la maison d'Orange pour justifier le *senhal* Linhaure.

Mais ce n'est là qu'une hypothèse. En fait, Gaucelm, dans ses œuvres, n'a pas cité une seule fois nommément Guillaume IV, et aucun détail chez lui ne nous autorise à croire *a priori* qu'il fut un protégé du neveu de Raimbaut d'Orange. Au contraire, il paraît même difficilement admissible qu'un poète ait employé pour le neveu un *senhal* qui avait déjà été utilisé pour l'oncle : le procédé eût par trop manqué d'esprit.

Si nous cherchons à nous renseigner sur l'emploi du *senhal* « Linhaure » chez Gaucelm Faïdit d'après les textes eux-mêmes, et sans idée préconçue, il faut noter d'abord que « Linhaure » apparaît comme un personnage qui a joué un assez grand rôle dans la vie du poète. Fait que ne soulignent ni Stronski, ni Kolsen, son nom n'est pas seulement mentionné dans les deux pièces rappelées ci-dessus, mais dans trois autres encore.

L'une d'elles permet d'affirmer que « Linhaure » désigne bien un protecteur, non une protectrice, car il est chargé de saluer une dame :

Dieus m'ajut
Que de midons no'm remut.
Peironet, tu la'm saluda
E Linhaure la'm salut ! (1)

C'est un protecteur, et non un simple ami ou un jongleur, car, dans une autre chanson, Gaucelm sollicite son autorisation pour pouvoir prendre congé :

Ignaure, lai vir mon fre
Vas Saintongier cui desire
E vuoil s'amor e son be (2).

(1) *Una dotors esforciva*, éd. critique KOLSFN *Dichtungen der Trobadors*, p. 177. Le nom apparaît dans la tornade.

Nous ne savons malheureusement pas qui est Peironet. Kolsen n'en dit rien et, jusqu'à présent, aucun détail chez Gaucelm n'a permis d'identifier ce personnage.

(2) *Si tot n'ai tarzat mon chan*, texte de A., éd. dipl. STENGEL, *Archiv*, 51, p. 277.

Voici enfin les deux tornades où le seigneur d'Agout apparaît en compagnie du personnage qui nous occupe :

Ignaura, pos no vos vitz,
 Ai estat en gran temensa,
 Mas er m'agensa
 Per 'N Agout de soi aisitz (1).

Isnaure, molt ai estat en cossire
 Et eras sen mon coratge esclarzir,
 Car ab 'N Agot sui, don no m'puosc partir
 De cui nuills hom non pot trop de ben dire (2).

Le contexte indique clairement que l'on ne peut confondre *Ignaura* et 'N *Agot* : le premier est un protecteur que Gaucelm a quitté et dont il a gardé un bon souvenir, puisqu'il continue à le tenir au courant de ses états d'âme. Raimon d'Agout est le seigneur chez qui il s'est réfugié après diverses vicissitudes. Soulignons en passant que les deux tornades indiquent tout aussi nettement que Guillaume d'Orange, prince des Baux, ne peut être Linhaure : comment Gaucelm aurait-il pu rester longtemps sans le voir au moment où il était chez Raimon d'Agout, un de ses voisins ?

Ce Raimon d'Agout, chef de la maison de Sault en Vaucluse (près de Carpentras, à quelques kilomètres d'Orange), on sait par ailleurs qu'il fut le protecteur attitré de Gaucelm Faidit. Ce dernier le nomme dans une douzaine de pièces qui, toutes, doivent se placer avant 1203, date de la mort de Raimon (3). Et les diverses allusions de ces pièces prouvent que la cour de Sault était pour lui comme un port d'attache; il voyageait ça et là, célébrait divers protecteurs,

(1) *Pel joi del temps qu'es floritz*, d'après texte de a, éd. dipl. STENGEL, *Revue des langues romanes*, 44, p. 339.

E donne une meilleure leçon :

Er m'agensa
 Per 'N Aguot don sui aisitz.

(leçon toute proche de celle de M).

(2) *Mon cor e mi e mas bonas chansos*, texte de B (MAHN, *Gedichte*, LXXI).

(3) Sur la vie de Raimon d'Agout, on consultera utilement STRONSKI, *Notes sur quelques troubadours et protecteurs de troubadours*, pp. 5-18.

chantait l'amour sur plusieurs modes, mais il n'oubliait jamais, où qu'il fût, à Ventadour, à Montferrat, ou ailleurs, d'envoyer un salut à 'N Agout qu'il venait retrouver, finalement, après quelque temps de vie errante.

Le troubadour a raison d'affirmer, dans la tornade d'une chanson (*Per l'esgar*) :

Hon que sia
 Mos estages,
 Le coragies
 Lai sopleia
 Ab cor clar
 Vas'N Agout... etc. (1)

Mais ce n'est pas seulement par sa déclaration de fidélité que cette chanson nous intéresse; elle évoque également, dans une de ses strophes, le personnage de « Linhaure » ou, plutôt, celui d'Ignaure, car l'alternance de formes Linhaure et Ignaure, soulignée plus haut dans les manuscrits des œuvres de Guiraut de Borneil, réapparaît — on l'aura déjà remarqué — dans la tradition manuscrite des chansons de Gaucelm (2). Ainsi, pour la troisième fois, le nom de Raimon d'Agout et celui d'Ignaure se trouvent mêlés. Et ils le sont encore dans *Ab cossirier plang* (3). Il faut donc admettre que, dans la pensée du poète, certains rapports — et de bons — existaient entre les deux hommes. Car un troubadour habile peut avoir deux protecteurs dont les

(1) CHABANEAU, *Poésies inédites de divers troubadours*, *Revue de langues romanes*, t. 32, pp. 557-60.

(2) Voici, pour les trois chansons qui ont été léguées par plusieurs manuscrits, quelques variantes tirées des sources imprimées :

Mon cor e mi : Isnaure (AB), Isgnaures (U), Linhaure (P).

Pel joi del temps : Ignaura (a), Isnaure (A), Isgnaure (E), Linhaure (M).

Si tot m'ai tarçat : Inhaure (a), Ignaure (A), Linhaure (P).

(3) D'après le ms. V (*Archiv*, t. 36, p. 391) qui ajoute, au début de la tornade habituelle citant Agout (v. plus bas, p. 165, note 3) :

Linaura, mester
 M'agral' Bon'aventura
 Qe 'm venc de primer.

Cette leçon, très satisfaisante pour le sens, pour la prosodie, et pour l'explication du vers qui suit (*E tu, Messatgier...*) semble n'avoir pas été comprise par les autres mss. à cause de la difficulté résultant de l'emploi de deux senhals.

relations ne sont pas cordiales; mais, dans ce cas, il ne se délecte pas à les citer, sur le même plan aimable, dans quatre pièces.

Autre conclusion à tirer de la mention simultanée du seigneur d'Agout et d'Ignaure : les quatre pièces où elle se trouve ont été composées avant 1203, date de la mort de Raimon d'Agout (1). A la même époque appartient *Si tot m'ai tarzat* où Gaucelm demande à Ignaure la permission de tourner bride vers *Saintongier*. Car *Saintongier* (qui n'a malheureusement pas été identifié) est également réclamé par le poète dans *Ab cossirier plang* qui évoque Agout.

D'autre part, ce n'est pas seulement la mention répétée des mêmes personnages, (Agout, Saintongier) qui assure la cohésion des six chansons citant Ignaure. Deux d'entre elles emploient un *senhal* qu'on n'a pas relevé jusqu'ici, celui d'une dame, *Bon' aventura* (*Pel joi del temps* (2) et *Ab cossirier*), et si ce *senhal* ne figure pas dans *Mon cor e mi*, *Si tot m'a tarzat*, *Una dolors esforciva*, il n'en apparaît pas moins que ces cinq pièces témoignent d'une inspiration identique : mêmes plaintes, mêmes protestations de dévouement, mêmes allusions à un dissentiment avec la femme aimée. Cette femme aimée — célébrée ici par deux fois sous le nom de *Bon' aventura* — n'est autre que Marie de Ventadour, la grande protectrice de Gaucelm, qui, pendant plusieurs années, se montra cruelle pour le poète (3).

(1) V. STRONSKI, *Op. cit.*, p. 9.

(2) Plusieurs manuscrits donnent *Bon' aventura e delitz*, mais il faut lire :

Bon' aventura, delitz
Fora si m'agues tenensa
L'ira e la mal volensa
Q'ai agut don soi issitz...

(D'après a, STENGEL, *Rev. des Langues romanes*, t. 44).

(3) Ces pièces sont apparentées à une des plus belles chansons de Gaucelm Faidit, *Pel Messatgier* (éd. KOLSEN, *Dichtungen*, N° 37) :

Pel Messatgier que fai tan lonc estatge,
Que ma dona mi degr'aver trames,
Ai lo pays de Lemozi salvatge
Per qu'ieu no 'i tom ni no 'i tomarai ges.

Cette chanson, encore dédiée à 'N Agout et qui fait nettement allusion à la vie « limousine » de Gaucelm, vise évidemment Marie de Ventadour.

Ab cossirier plang fait de même allusion à un message attendu anxieusement par le poète :

La brouille avec Marie ne s'étant produite qu'après 1198 ⁽¹⁾, nous avons ainsi un *terminus a quo* pour les pièces de Gaucelm qui ont été composées à la Cour d'Ignaure, avant que le poète gémissant n'aille vers « Saintongier » et ne revienne, un peu apaisé, auprès de Raimon d'Agout — d'où il enverra son souvenir à Ignaure. Nous avons aussi un *terminus ad quem* : la croisade (1202), à laquelle Gaucelm Faidit participa, après s'être réconcilié avec Marie ⁽²⁾.

Maintenant, une autre donnée qui a son importance : à l'époque où Ignaure protège Gaucelm, on peut remarquer que ce dernier, pour envoyer une chanson à N' Agout, seigneur provençal, fait passer cette chanson *par Montpellier* ⁽³⁾.

... Qu'en pays estrang
Sui, e no i vey messatge
De lieys cui sopley...
... E mos cors es sai
Lueng de *Bon'aventura*
En greu cossirier.

Pel joi del temps q'es floritz évoque aussi (cfr. note précédente) *Bon'aventura*.

Cette chanson, composée près d'Agout et mentionnant Ignaure, date de la même époque que *Mon cor e mi*, citant également Agout et Ignaure, et adressée à *Na Maria*.

Le senhal *Bon'aventura*, employé pour Marie, est en quelque sorte commenté dans la pièce *Mout a poignat* (éd. KOLSEN, *Trobadoredichte*, p. 24) :

Chansos, a lei, per qu'es presatz mos chans
A *Ventadorn* voill tenhas e t'enans.
Qu'il a en si tan de *bon'aventura*
Que tota gens te volra al partir
Per lei onrar, aprendre et auzir.

On comprend le jeu de mots affirmant que la chanson, adressée à Ventadour, est pleine de « *Bon'aventura* ».

⁽¹⁾ Le mariage de Marie de Turenne avec Eble V de Ventadour a eu lieu en 1191 ; dans la chanson (*Mout a poignat amors en mi delir*) qui se place immédiatement avant la brouille, le troubadour fait allusion aux sept années pendant lesquelles il a chanté sa dame (d'après A, B, R, S, V, a J dez, U dex ans). La date de 1198, proposée par Meyer, est donc vraisemblable. Elle a du reste été acceptée par BERGERT (*Die von den Trobadors genannten oder gefeierten Damen*, Halle, 1913, pp. 15-16).

⁽²⁾ Sur cette période de la vie de Gaucelm, voyez M. A. JEANROY, *Poésie Lyrique...*, t. I, p. 234, note 4 qui donne toutes les références.

⁽³⁾ *Ab cossirier plang* :

E tu, Messatgier,
Porta 'l chant leugier
'N Agout, on pretz s'atura,
Lai part Monpeslier.

(D'après MAHN, *Werke der Troubadours*, t. II, p. 88).

La cour d'Ignaure était donc située au sud ou à l'ouest de cette ville. Mais où ? Le choix reste encore assez difficile. Une cour d'Espagne ? : aucune mention de l'œuvre de Gaucelm Faidit n'a trait à un tel séjour; contrairement à beaucoup de ses contemporains, le poète d'Uzerche ne cite même pas une seule fois les rois d'Aragon Alphonse II ou Pierre II ⁽¹⁾.

Faut-il penser à Béziers, ou à Narbonne, ou à Carcassonne, ou à une de ces petites cours si vivantes du Bas-Languedoc que Peire Vidal et Raimon de Miraval ont célébrées ? La suggestion est plausible, mais invérifiable.

Au contraire, une autre suggestion repose, sinon sur des preuves, du moins sur de sérieux arguments. C'est celle qui consiste à voir dans Raimon VI, comte de Toulouse, le seigneur célébré par Gaucelm Faidit sous le nom d'Ignaure. La cour de Toulouse n'était pas inconnue de Gaucelm puisque nous pouvons voir ce dernier dédier plusieurs chansons au seigneur « d'Argenssa », c'est-à-dire au comte Raimon V ⁽²⁾.

D'autre part, Raimon VI, comme Raimon V, entretint d'amicales relations avec Raimon d'Agout, ce qui explique et justifie les mentions jumelées de 'N Agout et Ignaure ⁽³⁾. Il était — comme tous les protecteurs connus de Gaucelm Faidit — un personnage important, dont on recherchait

⁽¹⁾ Les *Biographies* elles-mêmes ne font pas de Gaucelm Faidit un protégé de ces princes. La seule allusion de Gaucelm à la maison d'Aragon semble bien résider dans une réflexion du poète qui déclare que « lui donnerait-on même » damoizelle Costanza, il préférerait encore sa dame (*Anc no'm parti*).

Bergert a identifié cette « damoizelle Costanza » avec Constance, fille d'Alphonse II d'Aragon qui épousa en 1198 Emeric de Hongrie (*op. cit.*, p. 23). Il ne donne pas ses raisons. Son jugement doit être bon, cependant, car dans le vers qui précède la mention de Constance, Gaucelm fait allusion à un voyage en Hongrie; les deux idées sont trop intimement mêlées pour qu'il n'y ait pas là une indication.

Ceci ne prouve pas, comme l'a dit M. A. JEANROY (*Poésie lyrique des Troubadours*, t. I, p. 162, note 4), que « Constance protégea Gaucelm Faidit » (la façon dont elle est citée prouve même que la pièce n'a certainement pas été composée pour elle).

⁽²⁾ Cet aspect de la vie de Gaucelm sera traité à part, dans un prochain article.

⁽³⁾ Raimon d'Agout est notamment témoin au contrat de mariage du futur Raimon VI avec Ermessinde, fille de la Comtesse de Mauguio, en 1172 (v. E. LÉONARD. *Catalogue des actes de Raimond V de Toulouse*, Nîmes 1932, N° 64). Il figure en 1195, dans un accord entre Raimon VI et le comte de Forcalquier, et il est choisi en 1202 avec les comtes de Toulouse et de Provence comme garant d'un contrat passé entre le comte de Forcalquier et certains de ses barons (cfr. à ce sujet STRONSKI, *op. cit.*).

l'appui : or, Ignaure, cité cinq fois par Gaucelm, avec déférence et sympathie, n'est manifestement pas un protecteur quelconque; ainsi, quand Gaucelm veut le quitter pour s'en aller vers « Saintongier », il juge prudent de lui en demander la permission, exactement comme faisait Raimon de Miraval quand il désirait prendre congé de Raimon VI (1).

Gaucelm Faidit, dans une pièce qui ne semble pas appartenir à l'époque de la « désespérance » signalée plus haut (*Per l'esgar*), évoque « Linhaure » à propos d'un épisode amoureux de sa vie : ce fait aussi s'accorde bien avec ce que nous savons par ailleurs de celui que Miraval appelait « mon Audiart » et qui tenait particulièrement à ce qu'on exaltât l'amour et la galanterie (2).

Du reste, si le choix d'un senhal doit s'expliquer, il en est peu qui puissent aussi bien se défendre que celui d'Ignaure, personnage de légende amoureuse, pour le galant comte de Toulouse. Outre le témoignage de Miraval, déjà invoqué, nous rappellerons simplement que Raimon VI compta, tout comme Ignaure, plusieurs femmes — et même plusieurs femmes légitimes : Ermessinde de Pelet — Béatrice, fille du vicomte Roger II de Béziers — la fille du duc de Chypre (ces deux dernières répudiées à quelques années d'intervalle, vers 1193 et 1196) — Jeanne d'Angleterre — et, enfin, Eléonore d'Aragon (3). Ceci frappa beaucoup ses contemporains dont certains lui reprochèrent ses mœurs licencieuses (4).

Un surnom comme celui d'Ignaure n'était donc certes

(1) S'a mon Audiart plagues,
Tornar volgr'e mon paes (*Sitot s'es ma domm'esquiva*).

(2) V. à ce sujet P. ANDRAUD, *La Vie et l'œuvre du troubadour Raimon de Miraval*, Paris, 1902, pp. 44-45.

(3) V. notamment à ce sujet *Histoire du Languedoc*, t. VII, note X et P. ANDRAUD, *op. cit.*, p. 110, note 1.

(4) Ainsi, Pierre DES VAUX-CERNAY (*Hystoria albigensis*, éd. P. GUÉBIN et E. LYON, *Société de l'Histoire de France*, Paris, 1926, t. I, pp. 35-38) l'attaque âprement pour avoir vilipendé le sacrement du mariage. Il reprend la liste de ses femmes — dont certaines lui étaient plus ou moins apparentées — et l'accuse d'avoir eu, à un moment, trois femmes en vie. (Même argument dans un *Memorandum*, de 1209 et dans un *exemplum* de Jacques de Vitry; v. *éd. citée*, p. 37, note 1). Il évoque ensuite sa « luxure » et sa « lubricité », parle des relations qu'il aurait eues avec sa propre sœur et le flétrit enfin pour avoir, très jeune, recherché les concubines de son père.

pas fait pour lui déplaire, loin de là. D'ailleurs, quel homme ne s'enorgueillit-il pas d'être appelé Don Juan ? Dans la société méridionale de la fin du XII^e siècle, voluptueuse et dissolue, il y avait plus d'un seigneur, grand ou petit, susceptible de disputer ce titre ; aussi, ce ne sont pas les candidats au senhal d'Ignaure qui font défaut : la difficulté provient plutôt de leur pléthore... Mais on peut tenir pour assuré que, dans cet ordre d'idées, Raimon VI de Toulouse, aimable Audiart, était un candidat sérieux, autant qu'un candidat de marque. En appliquant au plus grand seigneur du Sud-Ouest, une dénomination, illustrée déjà par l'amant-né Raimbaut d'Orange, Gaucelm Faidit faisait à la fois preuve d'humour et d'habileté : son senhal restait limpide, et il était flatteur.

Puisque nous en sommes à analyser le « climat » qui rend vraisemblable l'identification d'Ignaure avec Raimon de Toulouse, notons que Raimon de Miraval, qui plut tant à Raimon VI pour son expérience des choses de l'amour, passe pour avoir écrit une nouvelle qui s'apparente à la légende du cœur mangé ⁽¹⁾ et a, en tout cas, dans un sirventes, fait allusion, sur un ton désinvolte, à une aventure toute pareille à celle d'Ignaure ⁽²⁾. Ceci indique que, dans l'entourage du comte Raimon VI, on n'était pas sans ignorer la galante légende et que, même, on en dissertait...

Enfin, il reste à signaler qu'au moment où Gaucelm Faidit, à la cour d'Ignaure, regrette Marie de Ventadour, il connaît Raimon Jordan, vicomte de Saint-Antonin, autre admirateur d'une des trois sœurs de Turenne ⁽³⁾. Raimon-Jordan, tout comme Gaucelm, utilise, pour l'une de ces trois sœurs, le senhal Bon-Esper ; et les deux troubadours s'appellent mutuellement « mon Dezir », ce qui dénote une cer-

⁽¹⁾ A en croire le témoignage de Francesco da Barberino ; cfr. à ce sujet A. THOMAS, *F. da Barberino et la Littérature provençale en Italie au moyen âge*, Paris, 1883 et P. ANDRAUD *op. cit.*, pp. 185-88.

⁽²⁾ *Aras no m'en puosc plus tardar* ; cfr. BESCHNIDT, *Die Biographie des Trobadors Guilhem de Capestaing*, 1879, ainsi que THOMAS et ANDRAUD, *op. cit.*

⁽³⁾ Sur ce point, voyez STRONSKI, éd. *Folquet de Marseille*, Cracovie, 1910, p. 37 et *Notes de littérature provençale (Les pseudonymes réciproques)*, *Annales du Midi*, XXV, pp. 294-295.

taine intimité (1). Saint-Antonin se trouve dans l'actuel département de Tarn-et-Garonne : voilà donc encore un détail de la carrière de Gaucelm qui nous ramène vers la région Toulousaine (2).

Après ce rappel des relations de Gaucelm et de Raimon V de Toulouse, après celui des rapports, établis par l'histoire, de Raimon VI et du seigneur d'Agout, protecteur de Gaucelm, après l'énoncé de plusieurs autres données qui nous ramènent dans l'entourage de Raimon VI de Toulouse, je crois que l'on peut proposer de reconnaître en ce dernier, tout au moins provisoirement, l'Ignaure célébré par Gaucelm à l'extrême fin du XII^e siècle.

* * *

Si l'on envisage maintenant l'ensemble de tous les faits notés précédemment, il me paraît qu'on peut reconstituer de la sorte le développement de la légende d'Ignaure :

1. *Avant 1165-1173* (date des relations de Guiraut de Bornéil et Raimbaut d'Orange), circule dans le Midi une version de cette légende qui ne nous est pas parvenue.

On a toutes les raisons de croire que cette version n'est pas importée du Nord et qu'elle a pris naissance dans le Midi même. En effet, Ignaure ne figure pas dans le folklore arthurien et son personnage est complètement inconnu de la littérature d'épigoines qui fera tant usage de Gauvain,

(1) Sur l'emploi de *Bon-Esper* chez Gaucelm, cfr KOLSEN (*Archiv*, CXLV, p. 274) qui voit en ce *senhal* un pseudonyme pour Marie de Ventadour. Sur l'emploi de *Bon-Esper* chez Raimon-Jordan, cfr BERGERT, *Die von den Trobadors genannten oder gefeierten Damen*, Halle, 1913, pp. 37-9; Bergert pense que *Bon-Esper* désigne ici Aclis de Montfort, sœur de Marie. La question est à reprendre.

(2) Dans le sirventès de Miraval, cité plus haut, le poète dit qu'il a entendu à « *Graignolet* » l'aventure du galant châtié. ANDRAUD (p. 187) croit qu'il s'agit de « *Graulhet* », près de Lombers, dans l'Albigeois. Mais une autre localité expliquerait mieux la forme « *Graignolet* »; il s'agit de *Gragnoulet* (Tarn et Garonne) près de *Saint-Antonin*, mentionné en 1176 dans un acte de Raimon V de Toulouse (v. *Catalogue*, n° 79). L'acte est signé au château même de Bertrand « de Granolletto ».

Il n'est donc pas impossible que Raimon, seigneur de Miraval (1135-1296), client de Raimon VI de Toulouse, ait été en contact avec son noble confrère en poésie, le vicomte de Saint Antonin, qui composa également à la fin du XII^e siècle, et qui entretenait d'amicales relations avec Gaucelm Faidit.

Keu le Sénéchal, le Bel Inconnu, etc. De même, la lyrique du nord qui cite complaisamment les amoureux Tristan, Pâris, Pyrame, Floire, Ivain, Lancelot ⁽¹⁾ passe Ignaure sous silence. Dans la lyrique du Midi, au contraire, Ignaure hante le souvenir de deux troubadours importants : Guiraut de Borneil et Gaucelm Faidit.

D'autre part, on remarquera que la construction poétique du personnage vient directement du Midi, elle aussi : Ignaure, c'est le prototype du seigneur méridional de l'époque, ardent, volage, aimablement cynique.

2. *Entre 1165 et 1173*, Guiraut de Borneil atteste la vogue de cette version perdue en donnant comme *senhal* à son ami Raimbaut d'Orange, autre prototype d'amoureux, le nom du héros.

3. *Vers 1170*, Chrétien de Troyes cite Ignaure dans *Lancelot*. C'est la première mention du personnage dans la littérature du Nord. Chrétien, qui fait preuve, en ce roman, d'une connaissance assez marquée des choses du Midi, a sans doute puisé le nom et les caractéristiques du personnage dans la littérature méridionale qui connaît le héros depuis quelque temps déjà et l'utilise.

Notons, du reste, la première épithète qu'il accole au nom d'Ignaure : *coveitiez*, (désiré, mais plutôt dans le sens de « recherché »). Cette épithète, exceptionnelle chez lui ⁽²⁾, est exactement celle dont se sert Arnaut-Guilhem de Marsan quand il cite Linaure : *cobeitatx*. *Cobeitatx* : ce devait être une qualification typique d'Ignaure dans la source provençale qui est perdue.

Et cette source — comme toute autre donnée d'origine méridionale —, Chrétien de Troyes, à l'époque de *Lancelot*, pouvait en prendre facilement connaissance puisque, rappé-

(1) V. à ce sujet HOLGER PETERSEN-DYGGVE, *Onomastique des Trouvères*, Helsinki, 1934.

(2) Je ne trouve pas d'autre exemple de ce participe passé employé comme adjectif chez Chrétien. Ce dernier, qui connaît le substantif *coveitié*, donne ordinairement à *coveitier* son acception plus générale de désirer. Le verbe est souvent employé dans une expression double : par exemple *desirre et covoite* (Erec 5584), *aimme et covoite* (Cligès 535), *voloir et covoitier* (Cligès 95).

lons-le encore, il vit alors dans le sillage de la comtesse Marie, à cette cour de Champagne qui perpétue la brillante tradition aquitanaïenne.

Par la descendante de Guillaume IX et d'Eléonore, il se trouve non seulement initié à la forme comme à l'esprit de la poésie en langue d'oc (ses chansons en font foi), mais il lui est donné aussi de fréquenter des troubadours, comme ce Rigaut de Barbézieux que Marie accueillit et qui témoigne si volontiers, dans ses poésies, de sa familiarité avec l'œuvre de Chrétien (1).

Ainsi donc s'explique parfaitement, chez le poète champenois l'affleurement d'une légende du Midi.

4. Après 1180, dans ce Midi, l'histoire d'Ignaure continue à fleurir. Arnaut-Guilhem de Marsan, dans son *Ensenhamen*, la résume avec une complaisance particulière. Ignaure — que nous ne trouvons toujours pas dans le nord — est cité comme exemple aux jeunes « escudiers » au même titre que les héros les plus fameux : Pâris, Eneas, Yvain, Tristan. Le troubadour Gaucelm Faidit, dans nombre de ses chansons, se sert du personnage pour flatter un de ses protecteurs, très probablement le galant comte de Toulouse Raimon VI. Raimon de Miraval, par surcroît, s'amuse à conter une aventure toute semblable à celle du trop bouillant Ignaure.

5. Enfin, après 1200, voici le personnage raccordé, fictivement, à la matière de Bretagne. Et quel est l'auteur qui en fait le héros d'une œuvre en langue d'oïl ? Renaut, en qui je vois l'auteur du *Bel Inconnu*, Renaut de Beaujeu, dont l'origine explique qu'il ait connu, plus facilement qu'un Picard ou qu'un Champenois, une légende qui a surtout prospéré au Sud de la France.

Après le *Lai d'Ignaure ou du Prisonnier*, nous ne trouvons plus trace d'Ignaure dans la littérature médiévale, qu'elle soit du Midi ou du Nord. Ce héros a vécu. Le thème du cœur mangé continue, cependant, à jouir de la faveur des poètes

(1) V. J. ANGLADE, *Les chansons du troubadour Rigaut de Barbézieux*, *Revue des Langues romanes*, t. 60, pp. 201-310.

méridionaux; mais il se décante — peut-être sous l'influence du Nord : rappelons-nous l'allusion à un autre amant au cœur mangé, Guiron, dans *Tristan* — de l'élément galant et frondeur qui caractérisait la légende d'Ignaure et qu'un caprice personnel d'auteur, chez Renaut de Beaujeu, a encore exagéré. Par des transitions restées obscures, on en arrive à la *Biographie* de Guilhem de Cabestanh (XIII^e siècle) qui, elle, est purement tragique (1).

Cependant, on peut se demander si le fait qu'un poète notoire, Raimbaut d'Orange, a porté le surnom d'Ignaure, auquel il ressemblait par plus d'un trait, n'a pas fourni la donnée que l'on trouvera dorénavant, de façon presque constante, dans les versions du cœur mangé, et qui fait, du héros de l'histoire, un troubadour ou un trouvère.

RITA LEJEUNE.

(1) V. à ce sujet M. Arthur LANGFORS, *Le troubadour Guilhem de Cabestanh*, *Annales du Midi*, t. 26.

LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Membres belges

- MM. CHARLES BERNARD, 50, avenue de la Toison d'Or, Bruxelles.
EMILE BOISACQ, 271, chaussée de Vleurgat, Bruxelles.
THOMAS BRAUN, 28, rue des Chevaliers, Bruxelles.
H. CARTON DE WIART, chaussée de Charleroi, 187, Bruxelles.
GUSTAVE CHARLIER, 188, avenue Milcamps, Bruxelles.
HENRI DAVIGNON, 76, rue de Trèves, Bruxelles.
GEORGES DOUTREPONT, rue des Joyeuses Entrées, 26, Louvain.
LOUIS DUMONT-WILDEN, 181, av. P. Doumer, Rueil (Seine-et-Oise).
SERVAIS ETIENNE, 83, rue Paul Janson, Ans.
JULES FELLER, rue Bidaut, 19, Verviers.
GEORGE GARNIR, rue du Cadran, 7, Bruxelles.
MARIE GEVERS, Missembourg, Edeghem (Anvers).
VALÈRE GILLE, rue Lens, 18, Bruxelles.
EDMOND GLESENER, rue Alphonse Hottat, 21, Bruxelles.
JEAN HAUST, rue Fond Pirette, 75, Liège.
MAURICE MAETERLINCK, villa Orlamonde, Nice.
GEORGES MARLOW, 523, avenue Brugmann, Bruxelles.
CHARLES PLISNIER, Montferrat-Courtacon (S. et M.).
ALBERT MOCKEL, 18, rue de la Charité, Bruxelles.
GEORGES RENCY, avenue Jean Linden, 53, Bruxelles.
MARCEL THIRY, 18, quai de la Boverie, Liège.
LUCIEN-PAUL THOMAS, La Roseraie-La Hulpe.
FIRMIN VAN DEN BOSCH, rue Franz Merjay, 188, Bruxelles.
HORACE VAN OFFEL, 259, rue François Gay, Woluwe-St-Pierre.
GUSTAVE VANZYPE, rue Félix Delhassé, 24, Bruxelles.
GEORGES VIRRÈS, Lummen (Limbourg).
MAURICE WILMOTTE, 1a, avenue de la Porte de Hal, Bruxelles.

Membres étrangers

- MM. EDOUARD MONTPETIT, 180, rue Saint-Jacques, Montréal (Canada).
J. J. SALVERDA DE GRAVE, 4, Nieuwe Hilversumsche Weg, Bussum (Hollande).
BENJAMIN VALLOTTON, La Colline, Six Fours (Var) France.
EMMANUEL WALBERG, Université de Lund (Suède).
EUGENIO DE CASTRO, Université de Coimbra.
M^{me} COLETTE, Paris
MM. ROBERT DE TRAZ, 27, rue du Docteur Blanche, Paris.
VANTURA GARCIA CALDERON, Bruxelles.
GIULIO BERTONI, Rome.

Membres décédés

- | | |
|---|------------------------------|
| MM. IVAN GILKIN, 1924. | MM. BRAND WHITLOCK, 1984. |
| ERNEST VERLANT, 1925. | JULES DESTRÉE, 1985. |
| GEORGES EEKHOUD, 1927. | PAUL SPAAK, 1986. |
| AUGUSTE DOUTREPONT, 1929. | LÉOPOLD COUROUBLE, 1987. |
| ALBERT GIRAUD, 1929. | ALPHONSE BAYOT, 1987. |
| FERNAND SEVERIN, 1931. | FRANZ ANSEL, 1987. |
| CHRISTOFER NYROP, 1931. | FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN, 1937. |
| MAX ELSKAMP, 1931. | FERDINAND BRUNOT, 1988. |
| M ^{me} ANNA DE NOAILLES, 1933. | GABRIELE D'ANNUNZIO, 1938. |
| MM. ALBERT COUNSON, 1933. | LOUIS DELATTRE, 1938. |
| EMILE VAN ARENBERGH, 1934. | HUBERT STIERNET, 1939. |
| HUBERT KRAINS, 1934. | HENRI SIMON, 1939. |
| ARNOLD GOFFIN, 1934. | l'abbé BASTIN, 1939. |

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE

(Les publications de l'Académie sont en vente à « La Renaissance du Livre », 12, Place du Petit Sablon, Bruxelles).

Bulletin, t. I-XVII, 1922-1938.

Annuaire, 10 vol., 1928-1939.

Mémoires

Les Sources de « Bug Jargal », par Servais ETIENNE.

L'Originalité de Baudelaire, par Robert VIVIER.

Charles De Coster, par Joseph HANSE.

L'Influence du naturalisme français en Belgique, par Gustave VANWELKENHUYZEN.

Introduction à l'Histoire de l'Esthétique française, par Arsène SOREIL.

Les Etrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeux à Molière, par Marcel PAQUOT.

Etude philologique sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin, par Marthe BRONCKART.

La littérature et les médecins en France, par Georges DOUTREPONT.
Edmond Picard et le Réveil des Lettres belges, 1881-1888, par François VERMEULEN.

Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Hasselt, par Madeleine REICHERT.

Les Légendes épiques carolingiennes dans l'Œuvre de Jean d'Outre-merse, par Louis MICHEL.

La Théorie de l'art pour l'art chez les Ecrivains belges de 1830 à nos jours, par Robert GILSOUL.

Le Parler de La Gleize, par Louis REMACLE.

Introduction à l'œuvre de Charles De Coster, par Léon-Louis SOSSET.

Les Proscrits du Coup d'Etat du 2 décembre 1851 en Belgique, par Georges DOUTREPONT.

Textes anciens

Le Poème moral. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200. Edité par Alphonse BAYOT.

La Trage-Comédie pastorale (1594) publiée avec une introduction et des notes par Gustave CHARLIER.

Renaut de Beaujeu. Le Lai d'Ignaure ou Lai du Prisonnier. Edité par Rita LEJEUNE.

Rééditions

Octave PIRMEZ. — *Jours de Solitude*. Édition du Centenaire, publiée avec une introduction de Paul CHAMPAGNE, par G. CHARLIER.

James VANDRUNEN. — *En Pays Wallon*.

Hector CHAINAYE. — *L'âme des choses*.

Charles DE SPRIMONT. — *La Rose et l'Épée*.

Edmond PICARD. — *L'Amiral*.